

# PREPARATION des ENTREPRISES aux CATASTROPHES

Outil simple et pratique créé par la Plate-forme  
d'Intervention Régionale en Amériques et aux  
Caraïbes (PIRAC) de la Croix-Rouge française

## Votre entreprise est-elle prête pour la saison cyclonique 2021 ?

**Interreg**  
Caribbean



**READY Together**



# Pourquoi les entreprises devraient-elles se préparer aux risques cycloniques ?

➔ **Les cyclones perturbent l'activité économique.** Au cours des 10 dernières années, 2 entreprises caribéennes sur 3 ont dû suspendre leur activité après une catastrophe. Beaucoup d'entre elles ont dû fermer définitivement en raison du choc financier subi et dont elles n'ont pu se relever.

➔ **La saison cyclonique 2021 dans l'Atlantique devrait être plus active que la moyenne,** avec des prévisions de 11 ouragans, dont 2 à 6 pouvant devenir des ouragans majeurs.

➔ **Les cyclones peuvent avoir de graves conséquences sur les entreprises :**

- Dommages causés aux infrastructures, aux équipements et aux stocks
- Employés stressés, indisponibles, voire affectés physiquement
- Perte de fournisseurs et rupture des chaînes d'approvisionnement
- Interruption des communications, de l'approvisionnement en eau et en électricité
- Perte de la clientèle et chute des ventes



- D'autres aléas (tels que les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les tsunamis, les glissements de terrain, etc.) restent une menace pendant la saison cyclonique.



La pandémie de coronavirus est toujours en cours, le passage d'un cyclone pourrait aggraver l'épidémie et retarder la reprise des activités professionnelles.

- La livraison du matériel de protection individuelle (tel que les masques et les désinfectants) peut être perturbée pendant les cyclones. Préparez-vous à pallier les retards de livraison afin d'assurer la sécurité de vos employés et de vous-même.

Avec une préparation adaptée, vos activités pourront mieux résister aux chocs de type cyclonique

# Avant la saison cyclonique :

## 1. Analysez votre exposition aux risques.

Votre entreprise est-elle située dans une zone inondable ou côtière, est-elle exposée aux vents ? Votre bâtiment est-il conforme aux normes de sécurité ?

- Parlez-en à vos autorités locales, aux organisations de soutien aux entreprises (telles que les chambres de commerce ou les organisations professionnelles), à vos voisins pour comprendre votre exposition aux risques.
- Prenez contact dès maintenant avec les autorités compétentes (Préfecture, mairies, Météo France) pour vous tenir informé, suivre les prévisions météorologiques et recevoir les alertes.

2. **Identifier quelles opérations essentielles** devront être rapidement remises en route après un cyclone pour assurer la continuité de votre activité ?

3. **Evaluer les risques.** Comment vos opérations essentielles pourraient être affectées par un cyclone, quelle serait la gravité de cet impact et combien de temps pourrait-il durer ?

4. **Réduire les risques.** Contactez les organisations de soutien aux entreprises pour savoir comment élaborer votre Plan de Continuité d'Activité<sup>1</sup>. De quelles ressources aurez-vous besoin pour assurer la continuité de vos opérations essentielles? **Commencez dès aujourd'hui à les préparer en suivant les conseils ci-dessous.**

## Votre personnel

- Vérifiez, mettez à jour et sécurisez la liste de contacts de votre personnel (numéros de téléphone, adresses de domiciles).
- Planifiez avec votre équipe les tâches et les responsabilités de chacun en cas d'alertes cycloniques orange et rouge : comment mettre l'activité en pause, comment protéger les actifs de l'entreprise, quand et comment quitter le site et qui sera en charge de ces préparations.
- Organisez avec votre équipe la relance de l'activité après le cyclone. Décidez comment se passe le retour au travail si les communications sont coupées.
- Assurez-vous que chaque collaborateur sait ce qu'il doit faire pour relancer l'activité de l'entreprise. Pour les opérations essentielles, assurez-vous que plusieurs personnes sont formées pour les effectuer. Décidez comment vous continuerez ces opérations avec un nombre réduit d'employés (dont certains pourraient être directement touchés par la catastrophe).

<sup>1</sup> : Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est un document qui contient les informations essentielles permettant de minimiser l'impact potentiel de catastrophes sur l'entreprise.

---

## Votre personnel (suite)

---

- En règle générale, pendant les alertes rouge et violette, aucun employé n'est censé rester à l'entreprise. Pour les employés autorisés à rester sur place ou en cas d'impossibilité de rejoindre un abri sûr, prenez des mesures de protection pour assurer leur sécurité (pièce de confinement, plan d'évacuation, kits d'urgence, matelas ou lits d'appoint).
- Identifiez les vulnérabilités spécifiques des femmes et des hommes travaillant dans l'entreprise. Tenez-en compte dans votre planification de la préparation aux catastrophes, y compris dans la sélection et le stockage du matériel d'urgence et dans les plans d'évacuation.
- Aidez votre personnel à se préparer également à la maison et en famille. Partagez les numéros d'urgence ainsi que les informations sur les abris sûrs et les services d'urgence.

---

## Vos données

---

- Préparez une triple protection de vos données : envoi par mail ou sauvegarde dans le Cloud, disque dur externe et copies papier (dans une pochette étanche).
- Gardez à portée de main les contacts des services d'urgence, des autorités locales, des fournisseurs, des clients, de votre assurance, et bien sûr de vos collaborateurs.
- Assurez-vous qu'une autre personne de votre équipe ait accès à ces données.

---

## Votre matériel

---

- Entretenez vos locaux : renforcez la toiture et les volets, nettoyez les gouttières, vérifiez l'installation électrique, comblez les fissures structurelles, vérifiez les extincteurs.
- Préparez un endroit sécurisé pour votre équipement et votre stock sur le site ou un emplacement plus sûr hors site.
- Anticipez les coupures d'électricité, d'eau et de communications : investissez dans un système alternatif de production d'énergie, de stockage d'eau, dans un routeur 4G. Coopérez avec vos voisins pour optimiser les coûts.

---

## Vos ressources financières

---

- Vérifiez votre contrat d'assurance, assurez-vous qu'il inclut les risques cycloniques. Tenez à jour un inventaire photo ou vidéo de vos actifs. Envisagez de souscrire une assurance contre les pertes d'exploitation.
- Constituez une réserve de trésorerie d'au moins 3 mois, suffisante pour payer vos collaborateurs, vos fournisseurs et vous-même.

## Votre clientèle

- Déterminez comment vous pourrez rassurer vos clients en cas de cyclone. Rappelez-leur aujourd'hui à quel point ils comptent et maintenez leur fidélité et confiance.
- Développez plusieurs canaux de communication (applications de messagerie, mail, médias sociaux, SMS) pour maintenir les relations en cas de catastrophe, et sécurisez votre liste de contacts.

## Vos fournisseurs

- Partagez ces recommandations de préparation avec vos fournisseurs.
- Développez plusieurs canaux de communication (applications de messagerie, mail, médias sociaux, SMS) pour maintenir les relations en cas de catastrophe, et sécurisez votre liste de contacts.
- Vos fournisseurs pourraient également être affectés – identifiez en amont d'autres fournisseurs moins à risque.

## Que faire lors des alertes cycloniques :

1. Tenez-vous informé et suivez les instructions de vos autorités locales.
2. Informez votre personnel du niveau d'alerte en cours (y compris les employés absents), rappelez les rôles et les responsabilités de chacun (identifiés à l'avance).
3. Communiquez avec vos clients et fournisseurs, faites-leur savoir si votre activité se déroule normalement ou si elle est en mode de fonctionnement réduit.
4. Restez en contact avec votre milieu d'affaires local et veillez les uns sur les autres.

**Lors du passage en alerte orange, sécurisez le bâtiment, l'équipement et le stock. En alerte rouge, tout le personnel doit se mettre à l'abri.**

# Que faire à la fin des alertes cycloniques :

1. Assurez-vous que l'alerte en cours est officiellement levée («retour au vert») et que vous êtes autorisé à circuler.
2. Restez attentif à tout autre danger, notamment sur la route pour rejoindre votre local et lors de l'évaluation des dégâts.
3. Restez en contact étroit avec votre personnel.
4. Prenez des photos ou des vidéos des dégâts, et contactez votre assurance dès que possible.
5. Identifiez les opérations qui pourraient être rapidement remises en route.
6. Informez votre clientèle et vos fournisseurs si votre activité a été affectée ou si elle continue normalement.

Testez et pratiquez votre plan de continuité d'activités avant qu'une catastrophe ne survienne, et mettez-le à jour si nécessaire. Faites attention aux mesures critiques pour la protection de votre personnel et pour la continuité de vos opérations essentielles.

Après chaque évènement, réalisez un retour d'expérience à froid avec vos collaborateurs : analysez votre réponse à l'évènement et identifiez les axes d'amélioration de votre préparation.

